



Les Vaudois interdisent le **Parti communiste**



Une affiche due au graphiste genevois d'extrême droite Noël Fontanet, lors de la campagne pour l'interdiction du Parti communiste à Genève, en 1937.



La phobie des «rouges» atteint des sommets liberticides dans une Suisse pourtant en paix 1938

Gilles Simond

À la fin des années 30, la Suisse, entourée par des pays à gouvernement autoritaire, nazi au nord, fasciste au sud, peaufine son arsenal législatif visant à combattre «la propagande subversive» et à «protéger la démocratie». Des lois qui visent les formations d'extrême droite? Que nenni. Comme c'est globalement le cas depuis les années 20, c'est très clairement le mouvement communiste qui est visé par un Conseil fédéral opérant à coups d'arrêtés (dont certains fondés sur des bases constitutionnelles douteuses).

Au niveau cantonal, c'est pareil: la principale menace pour l'ordre public, ce sont les communistes. Et qu'importe si les craintes de tentative insurrectionnelle ou de téléguidage par Moscou ne sont pas fondées: le «rouge», le bolchevik, c'est l'incarnation du mal, l'ennemi absolu. Un exemple? En cette année 1938, Obwald, Schwytz et Uri interdisent le Parti communiste (PC)... alors qu'il n'existe aucune organisation de ce genre dans ces cantons.

Neuchâtel a déjà interdit le PC en avril 1937, Genève en juin de la même année. Vaud n'est pas en reste. En mars 1936 déjà, le Grand Conseil avait été saisi d'une pétition allant dans le même sens. Et le 30 janvier 1938, les mâles vaudois sont appelés aux urnes afin de mettre

leur territoire «à l'abri du péril communiste» grâce à une initiative populaire ayant récolté 23 484 signatures (6000 auraient suffi...).

Pour justifier de telles interdictions, les initiants avancent le danger que les communistes représentent pour l'État. Le PC suisse a rompu en 1935 avec la ligne révolutionnaire? Qu'importe. La propagande communiste est d'autant plus redoutable qu'elle avance masquée.

Deuxième argument, le PC est au service d'une puissance étrangère: «Pour la sauvegarde des libertés constitutionnelles et démocratiques, le peuple vaudois ne saurait tolérer, sur son territoire, l'activité d'organisations qui, avec l'aide de l'étranger, poursuivent la suppression de ces libertés», écrivent le Conseil d'État et le Grand Conseil dans leur message aux Vaudois.

«Désordre, haine, boue et sang»

Enfin, il s'agit d'éviter rien de moins que la guerre civile: «Avec le communisme, si on le laisse se développer, il n'y a ni ordre ni paix; il n'y a que désordre, haine, boue et sang», écrit le rédacteur de la «Feuille d'Avis de Lausanne» Jean Rubattel.

Le Parti communiste vaudois n'a commis aucun délit durant ses 16 ans d'existence et ne compte peut-être qu'une cinquantaine de membres, cent au maximum? «La mission de l'État est de prévenir», rétorque le libéral Georges Rigassi, rédacteur en chef de la «Gazette de Lausanne».

Avec quelques camarades libéraux, une poignée de radicaux, dont le futur conseiller fédéral Paul Chaudet ainsi que les ténors de la très à droite Ligue vaudoise, Rigassi fait partie de la Communauté d'action nationale (CAN), discret cénacle romand à l'origine de l'initiative. Comme à Genève quelques mois plus tôt, cette alliance entre droite et extrême droite mène le bal antirouge. Rapporteur de la commission du Grand Conseil et membre de la CAN, le secrétaire général du Parti libéral, Benjamin Méan, ose la comparaison avec l'Allemagne et l'Italie: «Face au danger bolcheviste, les peuples de ces deux pays n'ont

eu d'autre salut que dans les régimes fascistes.»

Ce qui inquiète radicaux et libéraux - qui tiennent 55% des voix mais 85% des sièges du Grand Conseil grâce au système majoritaire - ce sont les victoires des Fronts populaires en France et en Espagne. Il faut à tout prix éviter que le Parti communiste récupère la grogne des victimes de la crise économique. En 1937, le canton de Vaud (340 000 habitants) compte 4562 chômeurs, dont plus de 2500 à Lausanne, la plupart sans assurance chômage, et dont les familles ne mangent pas à leur faim. Le salaire des fonctionnaires lausannois a baissé de 6% en 1933, et de 10% trois ans plus tard. «Il ne faut pas laisser nos chômeurs, ouvriers, petits paysans, être tentés par le diable», entend-on.

Le paradoxe qu'un pays en paix, qui s'affirme le champion de la démocratie, s'en prenne aux libertés d'opinion et d'association afin d'interdire un parti politique défenseur des «petits» frappe Paul Golay, député, conseiller national et rédacteur du quotidien socialiste lausannois «Le Droit du Peuple»: «Le peuple est invité à participer à l'étranglement de ses propres libertés.»

Et comment: le 30 janvier 1938, 73,2% des votants vaudois disent oui à l'interdiction du Parti communiste (34 867 oui, 12 780 non, participation 48%). Le taux d'acceptation s'élève jusqu'à 85% dans des zones rurales, même Uri et Schwytz n'ont pas atteint des scores aussi nets.

Reste à souligner que les cantons suisses sont des cas d'école: ailleurs, le Parti communiste n'a été mis hors la loi que dans le cadre de régimes dictatoriaux (au Portugal en 1923, en Italie en 1924-26, au Japon en 1925, en Allemagne et en Autriche en 1933), ou en période de crise aiguë. C'est ainsi qu'en novembre 1940, le Conseil fédéral muni des pleins pouvoirs en raison de la guerre émettra l'arrêté de dissolution du Parti communiste suisse, décidément le mal absolu. Quelques policiers, pourtant, regretteront le passage des militants «cocos» dans la clandestinité, qui a singulièrement compliqué leur sur-



veillance...

Dans le canton de Vaud, l'interdiction du Parti communiste aboutira à la naissance du Parti ouvrier et populaire (POP) en 1943, créé par des ex-communistes et des membres de l'aile gauche du PS. Dans la même veine, le Parti suisse du travail verra le jour en 1944.

Entrée en vigueur le 21 novembre 1938, la loi anticommuniste vaudoise n'a été abrogée que le 18 mars... 2014.

Sources:

- «L'interdiction du Parti communiste dans le canton de Vaud (votation populaire des 29 et 30 janvier 1938): une approche de l'anticommunisme en Suisse romande dans les années trente», C. Suillot, Mémoire de licence, UNIL, 1981
- «Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse», M. Caillat, M. Cerutti, J.-F. Fayet, S. Roulin (éd.), Chronos, 2009
- «Histoire du mouvement communiste suisse. 1, Du XIX^e siècle à 1943», A. Rauber, Éd. Slatkine, 1997
- Archives de la «Feuille d'Avis de Lausanne» et du «Droit du Peuple», consultables sur scriptorium.bcu-lausanne.ch

Commentaire

Le cauchemar d'un «front populaire» à la vaudoise

Numa Graa est l'auteur d'une thèse de doctorat en histoire moderne consacrée à la défense de l'ordre public vaudois dans les années 30*. Pour lui, radicaux et libéraux de l'époque ne craignaient pas que la population entière soit acquise aux idées «rouges». Il souligne que l'interdiction du Parti communiste intervient juste après le changement de stratégie de ce dernier, qui abandonne la guerre contre les socialistes et cherche à créer un front commun.

«Le pire cauchemar des autorités de l'époque, c'est cette jonction entre des communistes un peu assagis, mais qu'on soupçonne toujours de duplicité, et des sociaux-démocrates qui se laisseraient bernier par les communistes et finiraient par les rejoindre.

Ce n'est pas un hasard si on est très peu interventionniste au début des années 30, quand les communistes prônent la guerre civile, la dictature du prolétariat et les méthodes insurrectionnelles. Au contraire, on prend des mesures au moment où ils commencent à dire qu'ils veulent bien accepter le jeu démocratique, cherchent une alliance avec les socialistes et se déclarent pas si hostiles que ça aux institutions. C'est là qu'on commence à se dire qu'il y a peut-être un danger.»

L'avocat et historien ne croit pas que certains politiciens vaudois aient été tentés par les tendances totalitaires des grands voisins du nord et du sud: «Il est clair qu'un certain nombre de membres des partis de droite souhaitent alors qu'on soit toujours plus

sévère avec les communistes. Malgré cela, ils veulent combattre le frontisme, pour eux aussi une émanation étrangère, jugée vulgaire, absurde, qui n'a rien à faire en Suisse. On ne trouve pas de responsables politiques qui souhaitent l'instauration du fascisme ou du national-socialisme en Suisse. Il y a là une frontière qui n'est pas franchie.» **G.SD**



* «Entre communisme et frontisme. La défense de l'ordre public vaudois 1932-1939»

Numa Graa
Bibliothèque
historique vaudoise,
2018